

# SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE DE SHERBROOKE

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (19e réunion)

Tenue le jeudi 27 octobre 1994

---

### Projet d'ordre du jour:

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des nouveaux et nouvelles membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès verbal du 12 octobre 1994 et suites.
5. Commission des études:
  - 5.1 État de la situation.
  - 5.2 Décisions.
6. Journée pédagogique du 28 octobre et Réforme.
7. Divers.

## 1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTENCE D'ASSEMBLÉE

### Résolution 19.1

Il est proposé de nommer Richard Moisan à la présidence de l'assemblée.

Prop.: Céline Dostie

App.: Marc Dubreuil

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

## 2. ACCEPTATION DES NOUVEAUX ET NOUVELLES MEMBRES

### Résolution 19.2

Il est proposé d'accepter Paul Harter, Célyne Laliberté et Yves Lawler à titre de nouveaux et nouvelle membres du SPECS.

Prop.: Martin Riou

App.: Paul Brochu

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

## 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### Résolution 19.3

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**Modifications:** ajouter au point 7 - «Divers»:

7.1 Pétition Caravane Québec-Cuba;

7.2 Colloque sur la précarité.

Prop.: Marc Dubreuil

App.: Guy Lemire

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 OCTOBRE 1994

##### Résolution 19.4

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale (18e réunion) tenue le 12 octobre 1994 tel que corrigé.

##### **Corrections:**

Point 5: la résolution 18.6 proposée par «Hélène Dion» au lieu de «Hélène Denis».

Point 6: corriger la numérotation des résolutions:

18.5 devient 18.7, 18.6 devient 18.8 et 18.7 devient 18.9.

Prop.: André Mercier

App.: Hélène Denis

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### **Suites:**

**Résolution 18.5:** Information transmise par Claude Tétreault. La déclaration commune est signée par le Collège et le Syndicat. L'information sera transmise sous peu au personnel enseignant.

#### 5. COMMISSION DES ÉTUDES

##### **5.1 État de la situation:**

Claude Tétreault et Élise Tétreault présentent l'historique du dossier ainsi que le rapport du Comité de coordination.

##### **5.2 Décisions:**

##### Résolution 19.5

Il est proposé de former un comité plénier de 20 minutes.

Prop.: Danielle Bourque

App.: Alain Y. Sirois

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Attendu que la Commission des études est un lieu privilégié d'intervention en matière pédagogique où les enseignantes et les enseignants trouvent important d'être représentés;

## 5. COMMISSION DES ÉTUDES (suite)

Attendu que l'Assemblée générale a élu à cette fin, en avril 1994, des membres qui sont à la fois des représentantes et des représentants des familles de programmes et de tout le corps professoral;

Attendu que l'exercice de cette représentation nécessite un minimum d'information, de consultation et de coordination entre enseignantes et enseignants;

Attendu que dans le cadre de la Commission pédagogique, la libération de .2 ETC, en partie utilisée à ces fins, s'est déjà avérée indispensable pour traiter plus à fond les dossiers et ainsi, contribuer à bonifier l'apport professoral aux travaux de ladite commission;

Attendu que l'élargissement des mandats attribués à la C.E. par rapport à la C.P., et en particulier dans les champs d'application de la Réforme, nécessitent une implication accrue de la part des enseignantes et des enseignants;

Attendu que la demande de libération de .5 ETC déposée par le Syndicat en mars 1994, afin de soutenir ce travail de représentation des enseignantes et des enseignants à la Commission des études, a été refusée par le Collège;

Attendu que suite à la réitération de cette demande par l'Assemblée générale, la dernière intervention du Collège a été de former, en août 1994, un groupe de travail chargé d'établir un mode de fonctionnement de la Commission des études et attendu que la proposition de ce groupe continue d'évacuer notre demande en se limitant à la définition du fonctionnement interne de la Commission des études;

### **Proposition principale:**

Il est proposé que l'Assemblée générale maintienne sa décision datant du 13 avril 1994 à l'effet d'aller siéger à la Commission des études lorsqu'une libération de .5 ETC, prise à même les ressources à l'enseignement <sup>(1)</sup>, sera consentie pour effectuer les travaux nécessaires (réf. information - consultation - coordination) à une représentation crédible et efficace des enseignantes et des enseignants à cette commission.

(1) outre les ressources destinées à la coordination départementale.

### **Amendement proposé:**

Il est proposé de biffer les mots: «prise à même les ressources à l'enseignement»

5. COMMISSION DES ÉTUDES (suite)

**Proposition de dépôt de l'amendement:**

Résolution 19.6

Il est proposé de déposer l'amendement.

Prop.: Hélène Dion

App.: Céline Dostie

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Résolution 19.7

Il est proposé d'adopter la principale telle que présentée.

Prop.: Élise Tétreault

App.: Claude Tétreault

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

6. JOURNÉE PÉDAGOGIQUE DU 28 OCTOBRE ET RÉFORME

Martin Riou présente le dossier, les actions du Bureau et les modifications de la journée pédagogique.

**Proposition:**

Il est proposé qu'à l'avenir les journées pédagogiques soient organisées en collaboration avec le Syndicat ou la C.E.

Prop.: Yves Lawler

App.: Sylvia Rossi

Résolution 19.8

Il est proposé que l'on dépose cette proposition jusqu'à la prochaine réunion.

Prop.: Yves Groleau

App.: Élise Tétreault

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 6. JOURNÉE PÉDAGOGIQUE... (suite)

### Résolution 19.9

Il est proposé que l'on demande au Collège d'ajouter les deux points suivants à l'ordre du jour de la journée pédagogique du 28 octobre:

- . discussion sur les changements provoqués par la Réforme;
- . position du Collège sur l'application de la Réforme et le style de gestion de la Réforme.

Prop.: Martine Talbot

App.: Alain Chevrette

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### Résolution 19.10

Il est proposé que la résolution 19.9 soit présentée de façon telle que le Collège présente sa position en premier lieu et que dans un deuxième temps, il y ait une période de questions et de commentaires.

Prop.: Élise Tétreault

App.: Martine Talbot

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 7. DIVERS

### **7.1 Pétition de la Caravane Québec-Cuba:**

On fait circuler la pétition.

### **7.2 Colloque sur la précarité:**

Paul Brochu y participera.

Levée de la réunion proposée par René Pelletier, appuyé de Luce Boutin. Adoptée.

---

Martin Riou, président

---

Thérèse Létourneau, secrétaire par intérim